

Groupe de travail du 29/11/2010 Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

JC MARTINEZ, ACMO DDFip, déplore l'absence de DUERP de plusieurs services : SIE CERET, SIE-C PEPIGNAN AGLY, SIP CERET, SIP PERPIGNAN TET, SIP/SIE PRADES, Trésorerie de CERET, Trésorerie de Cerdagne, Trésorerie du Conflent, Trésorerie d'Elne, Trésorerie d'Ille-sur-Têt, Trésorerie du Boulou, Trésorerie du Millas, Trésorerie de Mont-Louis, Trésorerie de Rivesaltes, Trésorerie de Saint-Estève, Trésorerie de Saint-Paul-de-Fenouillet, Trésorerie de Thuir.

Il précise qu'une formation de sensibilisation des chefs de service au document unique est prévue en 2011.

Le groupe propose de faire un point régulier sur ces 17 services et suggère à la DDFIP de mettre en place un échéancier destiné aux chefs de service. Cela leur permettrait de réunir à partir de septembre leurs agents et de faire remonter les informations à l'ACMO en temps utiles.

A la lecture des documents, il ressort que le risque majeur reste les risques psychosociaux ayant pour cause notamment la quantité de travail, le stress et les insultes du public. Certains participants ont souligné la recrudescence des agressions non seulement du public, mais aussi entre collègues.

Propositions du groupe de travail :

* Sensibiliser les chefs de service de toutes les directions sur la nécessité de réunir annuellement les agents pour la mise à jour des DUERP et de faire remonter les informations dans les délais impartis

* Revoir les cotations des risques des DUERP de toutes les directions.

* Supprimer les lignes ou les annoter lorsque les actions auront été réalisées et le risque réellement disparu.

* Vérifier que les extincteurs se trouvant dans les véhicules de service soient bien fixés.

* Mettre en place à la DDFIP un échéancier destiné aux chefs de services afin de leur permettre, à partir de septembre de réunir leurs agents et de faire remonter auprès de l'ACMO les informations avant le 15 octobre de l'année en cours.

* Consacrer en 2011 un point de l'ordre du jour au DUERP à chaque séance plénière, afin de faire un bilan régulier sur ce dossier.

* Réserver en 2011 une partie du budget en vue de réaliser une action expérimentale liée à l'ambiance du travail. Il sera demandé à l'Antenne Interrégionale Méditerranée ainsi qu'aux ergonomes des ministères économiques et financiers des éléments en vue de concrétiser le projet.

Vos représentants FO DGFIP 66 :

Laurence Korsougne (SIE Tet)

Martial Lacorre (SIP Reart).